

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Patronat : Oyima lance le renouveau avec la «Fédération des entreprises du Gabon»

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'ASSEMBLÉE générale extraordinaire de la Confédération patronale gabonaise (CPG) s'est tenue hier à l'hôtel Radisson Blu. Plus de 500 entreprises ont répondu présentes à cette importante rencontre marquée par la présence de la Première Ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, et de plusieurs membres du gouvernement.

Conduits par son président, Henri-Claude Oyima, les travaux ont porté sur 6 points essentiels : la feuille de route du nouveau bureau exécutif, le changement de dénomination sociale, le changement de l'identité visuelle, la nouvelle structure organisationnelle, le transfert du siège social et la situation financière de l'institution au 31 juillet 2022.

Au cours de ces assises, l'assemblée générale a approuvé la feuille de route telle que présentée avec ses 4 axes prioritaires : la prévoyance sociale, la dette intérieure, la parafiscalité et l'impact négatif des subventions sur le développement des infrastructures et l'investissement public. L'assemblée générale a également approuvé, à l'unanimité, le changement de la dénomination

sociale de l'institution.

Initialement dénommée Confédération patronale gabonaise, en abrégé CPG, l'institution prend désormais la dénomination de Fédération des entreprises du Gabon, en abrégé FEG. Une nouvelle charte graphique a également été adoptée avec pour objectif de donner une nouvelle identité visuelle. En raison de la nouvelle dynamique impulsée et de ses ambitions qui requièrent un positionnement géographique stratégique et une visibilité plus significative, le siège social de l'institution a été transféré à l'immeuble Odysée, sur le boulevard de l'Indépendance.

Concernant la situation financière de l'institution, il ressort, sur la base de l'examen limité, que le Cabinet New Ace Bakertilly n'a pas été en mesure, en raison des limitations exposées dans le rapport, de déterminer si les comptes de la CPG, pour la période allant du 1er janvier au 31 juillet 2022, ont été établis, dans leurs aspects significatifs, conformément aux règles comptables issues de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière. L'assemblée générale a donc mandaté le Bureau exécutif afin de mener un audit complet sur les comptes de l'institution.



Photo: DR

La cheffe du gouvernement a apporté tout son soutien au bureau exécutif de la FEG.

CONTRIBUTION • À l'issue de cette assemblée générale, le président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) a rappelé à l'exécutif les objectifs phares de la nouvelle institution.

"La Fédération des entreprises du Gabon rêve d'un climat des affaires meilleur, d'une législation favorable à la protection judiciaire des entreprises, d'une finance inclusive pour tous les acteurs, d'un système fiscal adapté à la relance économique, d'un système de prévoyance sociale garantis-

sant le droit des travailleurs, des infrastructures performantes et de meilleures opportunités de création de richesses; enfin de la promotion et de la protection des champions nationaux", a énuméré Henri-Claude Oyima.

Pour sa part, la Première ministre a félicité le nouveau bureau exécutif pour le renouveau et le dynamisme apporté à l'institution, plongée naguère dans une certaine léthargie. Dans le cadre du Plan de relance économique décliné dans le Plan d'accélération de la transforma-

tion, elle a sollicité une plus grande implication du secteur privé afin de garantir une croissance forte et durable.

"Le gouvernement observe, avec beaucoup d'intérêt, les premières actions que vous avez posées pour réorganiser la FEG. Aussi notre souhait est-il de voir votre regroupement d'entreprises participer pleinement au processus de développement de l'économie nationale, comme cela a toujours été le cas", a souligné Rose-Christiane Ossouka Raponda.

Chambre de commerce: Kerangall pas intéressé!

MSM
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT aux rumeurs véhiculées sur les réseaux sociaux annonçant sa future candidature à la présidence de la Chambre de commerce, des Mines et de l'Industrie du Gabon, le président-directeur général du groupe Sogafric et de la holding "La compagnie du Komo" vient d'y apporter un démenti formel. Joint par la Rédaction de L'Union, Christian Kerrangal a affirmé n'avoir jamais eu l'intention de briguer un mandat au sein de cette institution et, donc, n'être pas intéressé par le poste.

Selon le ministère du Commerce et

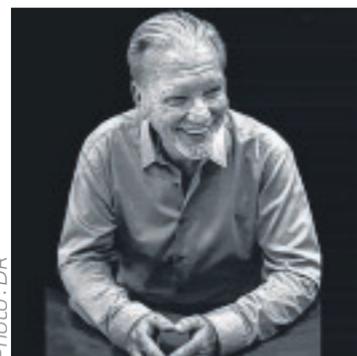


Photo: DR

L'homme d'affaires Christian Kerangall ne sera pas candidat à l'élection du 14 novembre prochain.

des PME, l'élection à la présidence de la Chambre de commerce du Gabon est prévue le 14 novembre prochain.

Registres réglementaires: 11 528 documents à distribuer à l'intérieur du pays

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LA ministre du Budget et des Comptes publics, Edith Ekiri Mounombi Oyouomi a procédé lundi à la remise des registres réglementaires au secrétaire général du ministère de l'intérieur, Judith Koumba Pemba Mombo, représentant le ministre d'Etat. Pour Edith Ekiri Mounombi Oyouomi, "le ministère du Budget et des Comptes publics et le ministère de l'intérieur procéderont du 11 au 17 octobre, à la distribution des registres et fascicules de naissance, de mariages et de décès, ainsi que



Photo: DR

Cette opération vise à compenser le déficit de registres au Gabon.

les livrets de mariage sur toute l'étendue du territoire national". "Les équipes mixtes composées des deux ministères auront pour mission de mettre à la disposition des gouverneurs de province un

stock suffisant de registres réglementaires, de décliner les nouvelles modalités de distribution des imprimés spéciaux, et de recueillir les besoins y relatifs pour une gestion optimale des stocks".